



RÉFLEXIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES SUR LA PRISE EN COMPTE DU LOGICIEL DANS LES CARRIÈRES EN RECHERCHE

SERGE BAUIN

DDOR, Direction des données ouvertes de la recherche

serge.bauin@cnrs.fr

14 décembre 2022 Open Science DAYS@UGA

TROMPERIE SUR LA MARCHANDISE !

Je ne vais pas spécifiquement parler de logiciel.

(Et c'est aussi bien: je n'y connais pas grand-chose...)

Avant de savoir *comment* on peut prendre en compte le code dans l'évaluation, *encore faudrait-il qu'il le soit !*

AU COMMENCEMENT ÉTAIT DORA



Je vous épargne de médiocres considérations sur l'histoire de la communication des résultats scientifique, sur celle du facteur d'impact (de la bibliométrie) et de ses mésusages, et encore moins sur celle de l'évaluation.

- Préparée lors d'une réunion de l'*American Society for Cell Biology* en décembre 2012, publiée en mai 2013
- Depuis, 2 666 organisations, dont 75 « en France » (et 19 675 individus) de 159 pays l'ont signée (12 décembre à 16h39)

<https://sfdora.org/>

DORA: Une déclaration de **politique scientifique**

- Signée par le CNRS (son PDG tout seul) en juillet 2018

Le CNRS considère que c'est un engagement

C'est au cœur de métier de la recherche



DORA: De quoi s'agit-il exactement?

18 **engagements** (dites « **recommandations** »). Pour chacun des types d'acteurs de l'évaluation (financeurs, RPO, éditeurs, marchands d'indicateurs, chercheurs...). Quatre extraits (cherry picking!):

Recommandation générale :

- (1) *Ne pas utiliser les indicateurs basés sur les revues (...) des « supports de qualité »???*

Pour les établissements :

- (4) *Afficher explicitement les critères utilisés dans les décisions (...) en soulignant clairement (...) que le contenu scientifique (...) est beaucoup plus important que les indicateurs (...) ou l'image (...) de la revue (...)*
- (5) *Aux fins de l'évaluation de la recherche, tenir compte de la valeur et de l'impact de tous les résultats de travaux de recherche (y compris les jeux de données et les logiciels) (...)*

Pour les chercheurs (évaluateurs) :

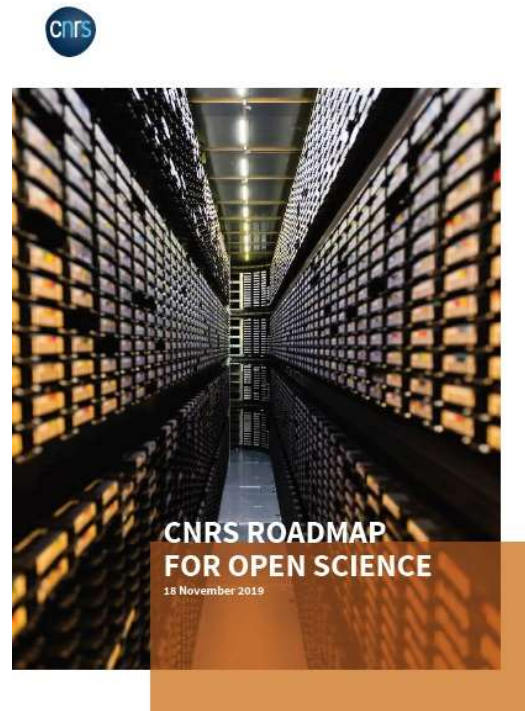
- (15) *Lors d'une participation à des commissions (...) produire des évaluations fondées sur le contenu scientifique plutôt qu'en fonction des indicateurs de publication.*



"Next slide, please"

POLICY OF OPEN SCIENCE AT CNRS

**CNRS ROADMAP FOR
OPEN SCIENCE**
November 2019



**CNRS RESEARCH
DATA PLAN**
November 2020

<https://www.science-ouverte.cnrs.fr/>

Documents are accessible in French, English, or Spanish

LA FEUILLE DE ROUTE DU CNRS POUR LA SCIENCE OUVERTE 1/2

- 100% des publications en accès ouvert
- Données « FAIRisées »
- Faciliter et développer le TDM
- Repenser l'évaluation .../...

LA FEUILLE DE ROUTE DU CNRS POUR LA SCIENCE OUVERTE 2/2

Repenser l'évaluation .../... Quatre « **principes** »

1. Ce sont les résultats eux-mêmes qui doivent être évalués, et non pas le fait qu'ils aient pu être publiés dans une revue prestigieuse (...).
2. Pour chacune des productions citées dans les dossiers d'évaluation les chercheurs et les chercheuses doivent en expliquer la portée, l'impact, et la contribution personnelle qu'ils y ont apportée : L'exhaustivité de la liste des productions est inutile.
3. Tous les types de production doivent pouvoir être des éléments de l'évaluation : (...) les données sous-tendant la publication ainsi que le **code source** (...)
4. « *Et mettez dans HAL tout qu'il est possible d'y mettre!* »

ANNONCE DE L'OUVERTURE DES CONCOURS CHERCHEURS AU CNRS CE MOIS-CI :

<https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/concours-chercheurs-et-chercheuses-2022> (4 décembre 2022)

Rejoignez le CNRS et candidatez aux concours des chercheurs et chercheuses jusqu'au 5 janvier 2023.

choix de quelques-unes (maximum 7) de vos **productions scientifiques** les plus significatives (publications, conférences invitées, rapports, **logiciels**, bases de données...) sur l'ensemble de votre carrière (références complètes), en appui à votre rapport d'activité ou à votre projet ;

LES ACTEURS CONCERNÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

C'est là que tout se complique...

- Une **politique scientifique** ⇒ PDG et DGDS, Instituts, SGCN, DDOR, DirCOM... toutes!
- Comité National (*instance à la jalouse autonomie*) :
 - Sections, Commissions interdisciplinaires... qui décident des critères.
 - Conseils scientifiques
 - CPCN, C3N...

Mais aussi:

- DRH (SDPC, SSI) ⇒ DSI aussi
- ⇒ La DGDR

MODIFICATIONS DES FORMATS DES DOSSIERS DES CHERCHEURS

- La diversité des contributions des chercheurs est prise en compte, il est demandé aux chercheurs ou aux candidats de se situer sur quatre aspects de leurs activités :

1. Contribuer aux avancées scientifiques,
2. Former par la recherche, enseigner, exploiter et diffuser les connaissances scientifiques,
3. Innover, transférer, valoriser les résultats de la recherche,
4. Manager et/ou assumer des responsabilités collectives.

Le sujet de l'engagement dans des mobilités géographiques, thématiques ou fonctionnelles est aussi directement pris en compte.

- La liste complète des « publications » n'est plus exigée

Le guide 2022 du candidat et de la candidate chercheurs & chercheuses

Choix de quelques-unes (maximum 10) de vos productions scientifiques les plus significatives (publications, conférences invitées, rapports, logiciels, bases de données...) sur l'ensemble de votre carrière (références complètes), en appui à votre rapport d'activité ou à votre projet



Les quelques productions incluses dans le dossier de candidature doivent venir en appui du rapport d'activité ou du projet de recherche. **Pour chacune, le candidat doit en expliquer la portée, l'impact, et expliciter la contribution personnelle qu'il y a apportée.** En application de la politique de science ouverte du CNRS, il est très fortement recommandé pour les candidats que les productions citées soient accessibles sur HAL pour les documents textes ou MEDIAL pour les productions visuelles ou sonores (images fixes, vidéos et sons), ou à défaut dans une autre archive ouverte, disciplinaire ou institutionnelle.

Courrier d'accompagnement au dossier d'avancement

En 2018, le CNRS a signé la déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (SF-DORA) qui enjoint de préférer une évaluation qualitative et d'éviter de recourir à des indicateurs bibliométriques quantitatifs, certes objectifs, mais dénués de sens et souvent trompeurs. **C'est dans cet esprit que nous vous demandons cette année d'indiquer un maximum de 10 productions scientifiques que vous jugez significatives de votre contribution à l'avancée des connaissances, laquelle ne saurait se réduire à la production de publications.** Elles seront regardées avec attention par les évaluateurs responsables de l'avancement qui pourront ainsi juger sur le fond afin, en particulier, d'éviter de confier majoritairement l'évaluation aux éditeurs, ce qui serait à l'opposé exact de la politique de science ouverte de l'établissement.

Pour chacune de ces productions, vous expliquerez la portée, l'impact et la contribution personnelle que vous avez apportée. Les productions scientifiques mentionnées doivent être accessibles dans HAL ou éventuellement dans une autre archive ouverte. Vous préciserez les liens permettant d'accéder à chacune des productions considérées



"Next slide, please"



POLITIQUE NATIONALE

Roberto vous l'a dit hier :

PNSO2

Collège du CoSO

Inutile d'insister...

POLITIQUE NATIONALE

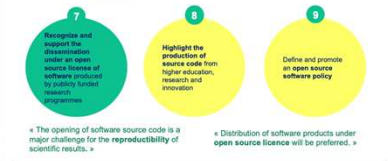
French National plan for Open Science, 2021-2024

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
 Second French Plan for Open Science
 Generalising open science in France 2021-2024

Second French Plan for Open Science
 Launch on 6 July 2021 by Frédérique Vidal, Minister for Higher Education, Research and Innovation

- Multiplying the levers for change in order to generalise open science practices
- Structuring the policy for opening up or sharing research data
- New commitments to the opening of source code produced by research
- European and international inclusion in the context of the French Presidency of the European Union
- Disciplinary and thematic variations: open science policies must be adapted to disciplinary specificities

Path Three : Opening up and promoting source code produced by research



Define and promote an open source software policy

- Produce a National Charter for Open Source Software coming from higher education, research and innovation
- Develop the link between data and software through a network of Chief Data Officers in the various universities and research performing organisations
- Develop the economic models of open source software and make them known within commercialization services
- Support Software Heritage and recommend it for the archiving and referencing of source code

Recognize source code as a contribution to research

- Create an open source research software prize
- Provide greater recognition for software production in the career of researchers, research support staff

Build an ecosystem that connects code, data and publications

- Devote proper coordination between software forges, open publication archives, data repositories and the scientific publishing sector

Software College in the CoSO

Five action lines (see [details online](#))

- Identifying and highlighting research software production
- Technical and social tools and best practices
- Valorization and sustainability
- Liaison and animation at national, European, and international levels
- Recognition and careers

Leveraging experience and connections

- Open Source thematic group in Systematic (since 2007, more on demand)
- Collaboration with DINUM, Eclipse Foundation, OW2, ...





POLITIQUE NATIONALE: AUTRE CHOSE

Création au sein du CoSO d'un groupe de travail des signataires de
DORA:

GTDORACoSO

Composé, non pas d'experts, mais de représentants des organismes
signataires; c'est une exception.

Jusqu'à présent: juste des échanges informels sur
les « bonnes pratiques »



"Next slide, please"

REFORMING RESEARCH ASSESSMENT IN EUROPE



- On 28 September, the European Commission launched the collection of signatures for an agreement whose signatories will form a coalition CoARA www.coara.eu to reform research assessment. The CNRS has already signed the document.
- Recognizing diverse contributions and careers, taking into account activities such as teaching, supervising students, scientific mediation, innovation, involvement in open science or the community, etc.
- Being more qualitative and less quantitative (less bibliometric indicators)

REFORMING RESEARCH ASSESSMENT IN EUROPE (and beyond? C'est pas gagné)

Coalition for Advancing Research Assessment (CoARA) launched, Steering Board elected

2 décembre 2022

CoARA brings together a wide range of organisations (*360 lors de l'AG constitutive*) involved in research assessment and their respective associations, including research funding organisations, research performing organisations, national/regional assessment authorities and agencies, learned societies and researcher organisations. Within the coalition, signatories of the Agreement on Reforming Research Assessment will come together to facilitate exchanges of information and mutual learning between all those willing to improve research assessment practices and to enable systemic reform on the basis of the commitments outlined in the Agreement.

Sylvie Rousset est élue!
L'ESF assurera le secrétariat.



GO TO \POLITIQUE NATIONALE: AUTRE CHOSE

Création au sein du CoSO d'un groupe de travail des signataires de
DORA:

GTDORACoSO

Va devenir le « chapitre français de la CoARA »...



<https://www.science-ouverte.cnrs.fr/>

<https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/science-ouverte>